

Décision DS n° 2020-09b portant délégation de
signature

Le Directeur de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-2, L.715-3, R.715-5 et R.719-79,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

Vu l'arrêté portant nomination de Monsieur Romuald BONÉ à la direction de l'INSA Strasbourg à compter du 1^{er} mars 2019,

DECIDE

Article 1 : Objet

M. Philippe MORGAT, Attaché principal d'administration de l'Etat, Responsable du service des ressources humaines, reçoit délégation pour signer, au nom du Directeur de l'INSA Strasbourg, tous documents relatifs à :

- Fonctions de l'ordonnateur :
 - . Opérations de paie (traitements et autres rémunérations) dans l'application informatique financière de l'établissement
 - . Opérations liées à la formation du personnel - compte d'imputation MNE 206 – bons de commande relatifs au compte formation du personnel, pour un montant n'excédant pas 7 000 € HT, ainsi que la constatation et la certification de service fait.
 - . Ordres de mission ponctuels sur le territoire français métropolitain, avec ou sans remboursement, pour toutes les personnes amenées à se déplacer pour le service RH, ainsi que pour les formations, à l'exclusion de ses propres déplacements.
 - . Opérations liées à la facturation des visites médicales (états récapitulatifs, constatation et certification de service fait) dans la limite de 7 000 € HT

Article 2 : Publicité - durée

La présente décision est soumise à publicité. Elle sera inscrite dans le recueil des actes administratifs de l'établissement consultable sur le site Internet de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg.

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} septembre 2020 et prendra fin au plus tard, soit au terme du mandat du délégant soit au terme du mandat ou à la cessation des fonctions du délégataire.

Le Directeur


Romuald BONÉ